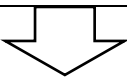
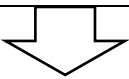


Informations préalables

• **POUR QUI ?**

- filles et garçons
- scolarisés en classes de CM2, 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, ou 4<sup>e</sup>, cette année
- si vous pratiquez le football en club ou possédez déjà un bon niveau et comptez le pratiquer en club à la rentrée prochaine
- si vous souhaitez bénéficier de deux entraînements supplémentaires par semaine intégrés à votre emploi du temps,
- si vous souhaitez représenter votre collège lors de compétitions UNSS de football,
- si vous adhérez à la logique de rigueur comportementale et scolaire d'une Section Sportive ( les élèves de Section s'engagent à adopter et respecter un charte comportementale stricte)
- CAS PARTICULIER DES ELEVES POUR QUI BERTHELOT N'EST PAS LE COLLEGE DE SECTEUR : vous pouvez postuler pour intégrer la Section mais vous devrez engager une procédure de demande de dérogation. Pour cela, vous devez prendre contact avec la direction de votre collège ou de votre école. Cette procédure se fait par anticipation mais ne vous fera pas en aucun perdre votre place dans votre établissement de rattachement si toutefois vous n'étiez pas pris en Section.

• **COMMENT POSTULER ?**

POUR LES ELEVES DE CM2 CETTE ANNÉE, FUTURS SIXIEMES	POUR LES ELEVES DE 6 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> CETTE ANNÉE FUTURS CINQUIEMES-QUATRIEMES-TROISIEMES
<b>REEMPLIR :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ la pièce jointe n°= 2</li></ul> <b>et JOINDRE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ la copie de votre demande de dérogation ( si Berthelot n'est pas votre collège de secteur)</li></ul>	<b>REEMPLIR :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ la pièce jointe n°= 3</li></ul> <b>et JOINDRE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ vos bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre ( ou premier semestre)</li><li>➤ la copie de votre demande de dérogation ( si Berthelot n'est pas votre collège de secteur)</li></ul> <p><i>POUR LES ELEVES DÉJÀ AU COLLÈGE BERTHELOT CETTE ANNÉE : le dossier à renseigner, simplifié, sera envoyé sur vos boîtes mails ENT</i></p>
	
<p><b>Les dossiers de candidature sont à renvoyer <u>POUR LE 24 MARS DELAI DE RIGUEUR</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- par mail à l'adresse <a href="mailto:Elise.Issartel@ac-amiens.fr">Elise.Issartel@ac-amiens.fr</a></li><li>ou</li><li>- en les déposant directement au collège (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres)</li></ul>	<p><b>dossiers de candidature à renvoyer <u>POUR LE 14 AVRIL DELAI DE RIGUEUR</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- par mail à l'adresse <a href="mailto:Elise.Issartel@ac-amiens.fr">Elise.Issartel@ac-amiens.fr</a></li><li>ou</li><li>- en les déposant directement au collège (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres)</li></ul>

Notez que, pour les élèves ne disposant pas d'ordinateur ou d'imprimante, vous pouvez passer au collège (à la loge) chercher des dossiers imprimés vierges.

Les places sont limitées mais nous étudierons attentivement toutes les demandes et reviendrons vers vous pour vous convoquer à d'éventuels tests physiques de sélection.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec Mme Issartel par mail à l'adresse suivante : [Elise.Issartel@ac-amiens.fr](mailto:Elise.Issartel@ac-amiens.fr)

Sportivement,

Mme Issartel